

Adjoint chef de quart de passerelle

RNCP26807 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	311u
Code(s) ROME	N3102, N3103, A1415
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	29/11/2019

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Ministère de la défense - Direction du personnel militaire de la Marine - Ecole navale

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'adjoint chef de quart de passerelle, spécialiste des techniques de navigation, est l'auxiliaire direct en passerelle de l'officier chef de quart pour la navigation, lorsqu'il est embarqué à bord des navires de la Marine nationale. A ce titre :

- Il assiste le chef de quart de passerelle pour la conduite nautique d'un bâtiment à la mer : positionnement du navire, évolution du navire sur les routes tracées ou à tracer, travaux cartographiques et topologiques, conduite des manœuvres diverses (anti-collision, ravitaillement, mise en œuvre de l'aviation embarquée, remorquage, accostage, appareillage).
- Il assure l'exploitation des transmissions et des moyens embarqués de positionnement et de navigation en passerelle (moyens visuels, cartographie électronique, radars, GPS, moyens radiomaritimes).
- Il est chargé de la gestion et de la maintenance du matériel de navigation, de la conservation et de la tenue à jour permanente de la documentation nautique civile et institutionnelle.
- Il effectue les relevés et observations météorologiques à destination de sa hiérarchie et au profit de la météorologie nationale.

Il est également responsable des transmissions radiotéléphoniques de la passerelle, des signaux lumineux, flottants et à bras ; de la gestion et de la maintenance des matériels nautiques.

Lorsqu'il exerce au sein d'unités à terre, il est employé dans les centres et états-majors opérationnels, les organismes de soutien et de coordination de l'activité opérationnelle des navires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Activité 1 : Conduite et navigation

Participer à la conduite du navire

Exploiter et mettre en œuvre les moyens de transmission et de signalisation situés en passerelle

Effectuer les prévisions météorologiques

Activité 2 : Gestion du matériel nautique

Entretenir et archiver la documentation passerelle

Gérer le matériel spécifique de navigation

Activité 3 : Maintenance du matériel nautique

Assurer la maintenance des instruments de navigation et des matériels de timonerie.

Contraintes particulières

Conditions météorologiques, intempéries subies en passerelle et les mouvements du navire par forte mer.

L'activité varie selon le type de navire (porte-avions, pétrolier ravitailleur, bâtiment de soutien, ...).

Elle s'exerce de jour comme de nuit, en environnement restreint et bruyant, exposition fréquente au chaud et au froid, éloignement du domicile de plusieurs jours à plusieurs mois.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans la Marine nationale, cet emploi peut s'exercer au sein d'unités à terre (42%) ou embarquées (58%). Lorsqu'il exerce au sein d'unités à terre, il est employé dans les centres et états-majors opérationnels, les organismes de soutien et de coordination de l'activité opérationnelle des navires.

Dans le secteur civil, cette activité est encadrée par la direction des affaires maritimes et des gens de mer.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Marin de commerce, navigateur/timonier maritime ou fluvial, maintenance de navire et matériel nautique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère de la défense pour exercer cet emploi au sein de la Marine nationale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs · tension 4/5 (Élevée) A3X41 — Marins · tension 2/5 (Faible) A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 959
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	82 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs A3X41 — Marins A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Conseil d'instruction de l'Ecole navale par délégation ou jury de certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

1 président, 2 professionnels, 2 formateurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 29/11/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP20332

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34410

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26807/>